

La leçon (texte de la capsule vidéo)

Quelles sont les étapes et les enjeux de la construction européenne ?

I) Aux origines de la construction européenne

Après la Seconde Guerre mondiale, l'idée de la construction européenne s'impose. L'Europe sort épuisée du conflit. Afin de faciliter leur reconstruction, de **favoriser la paix et la prospérité**, mais aussi de **faire face au communisme** soviétique, les Etats de l'Europe de l'Ouest souhaitent s'unir.

En 1951, une première étape est franchie avec la signature du **traité de Paris** qui crée la **Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA)** à l'initiative des français Jean Monnet et Robert Schuman. Elle permet de placer sous une autorité commune les productions de six Etats européens. C'est le point de départ de la construction européenne.

Cette étape est importante car elle facilite la **réconciliation entre la France et l'Allemagne** et le projet européen en associant étroitement la France, la République fédérale d'Allemagne ainsi que l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg.

II) La création de la Communauté Economique Européenne

La signature des **traités de Rome (mars 1957)** par les six pays de la CECA fonde la **Communauté économique européenne (CEE)**. Celle-ci repose sur une zone de libre-échange, dans le cadre d'un marché commun, et sur la libre circulation des capitaux, des marchandises et des personnes (**accords de Schengen**, signés en 1985, mis en place en 1995) entre les pays membres. Des politiques communes dans différents domaines sont également mises en place : **Euratom** (énergie atomique), **PAC** (agriculture) ou échanges culturels et scolaires (programme **Erasmus** 1987).

Entre 1957 et 1992, la CEE, devenue une **puissance économique et commerciale**, connaît des **élargissements** successifs : le Royaume-Uni, l'Irlande et le Danemark (1972) ; la Grèce, l'Espagne et le Portugal (1986).

Pour fonctionner, la CEE se dote d'institutions représentatives comme le **Parlement**, localisé à Strasbourg, qui est élu au suffrage universel à partir de 1979, ou le **Conseil européen** des chefs d'Etats et de gouvernement qui siège à Bruxelles.

III) L'Union Européenne et ses défis

Avec la fin de la guerre froide (1991), la construction européenne connaît une nouvelle étape. Le **traité de Maastricht (1992)** favorise l'approfondissement de la CEE qui devient **l'Union Européenne (UE)** et étend son action à de nouveaux domaines comme l'éducation, l'environnement, la culture, la politique étrangère, la sécurité (**PESC**) ou la justice.

Une **citoyenneté européenne** est alors créée pour tous les citoyens des pays membres l'UE. L'intégration économique est favorisée avec la création d'une monnaie unique, **l'euro**, mise en circulation en janvier 2002.

A partir de 1989, avec l'effondrement du bloc soviétique, la construction européenne peut désormais s'étendre à l'ensemble du continent. En 1995, l'UE accueille ainsi l'Autriche, la Suède et la Finlande. Puis entre 2004 et 2013, 13 nouveaux Etats, majoritairement d'anciens pays communistes, intègrent l'UE (Croatie en 2013).

Passée de 12 Etats membres en 1995 à **28 aujourd'hui**, l'Union européenne n'en connaît pas moins de réelles difficultés dans les années 2000. Aux **difficultés économiques et sociales** s'ajoutent les critiques vis-à-vis de la construction européenne : jusqu'où l'UE peut-elle s'étendre ? Comment concilier élargissement et approfondissement ? Faut-il intégrer des Etats aux libertés limitées comme la Turquie ?).

L'UE a encore du mal à s'imposer comme une puissance sur la scène diplomatique. Elle se heurte en effet à de nombreuses **divisions internes** et à des **résistances**, notamment de la part de ceux qui y voient une menace pour leur indépendance nationale. Le Royaume-Uni reste ainsi à l'écart de l'euro et de l'espace Schengen.

Les opinions publiques manifestent une méfiance grandissante envers l'UE (appelé **euroscepticisme**). C'est pourquoi, le **traité de Lisbonne, en 2007**, réforme les institutions pour faciliter la prise de décision dans une UE élargie et se rapprocher des citoyens.

Cependant, la **crise financière dans la zone euro en 2008** a grandement fragilisé l'UE avec la question du maintien de la Grèce dans l'Union. De plus, la situation au Proche-Orient, le terrorisme et la crise migratoire inquiètent les citoyens européens. En **juin 2016**, les électeurs du Royaume-Uni ont ainsi choisi par référendum de quitter l'UE (**Brexit**).

Vocabulaire

-CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier) : marché commun du charbon et de l'acier créé en 1951 par six pays d'Europe de l'Ouest.

-CEE (communauté économique européenne) : marché commun fondé en 1957 par le traité de Rome.

-Marché commun : espace de libre circulation des marchandises, avec une frontière extérieure commune.

-Libre-échange : Situation d'absence de barrières douanières entre les Etats pour favoriser le commerce international.

-Union Européenne : nouveau nom donné à la Communauté européenne lors du traité de Maastricht.

-PESC (politique étrangère de sécurité commune) : Politique de coopération entre les Etats membres de l'UE dans les domaines diplomatiques et de défense.

-Institution supranationale : autorité commune au-dessus des gouvernements nationaux et dont les lois priment sur le droit des pays membres.

-Elargissement : Intensification des liens et de la coopération entre les Etats européens.

-Approfondissement : Intensification des liens et de la coopération entre les Etats européens.

-Euroscepticisme : Ensemble des critiques et des doutes vis-à-vis de la construction européenne et des résultats à en attendre.